Histoire



MONUMENTS VANDALISÉS ■ L'historienne Jacqueline Lalouette regrette qu'on travestisse la vérité

Ces statues qu'on ne regardait pas

Colbert, Faidherbe... sont dans le collimateur. Entretien avec Jacqueline Lalouette, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université de Lille III.

INTERVIEW

Florence Chédotal

■ La France a-t-elle connu

des époques plus fastes que d'autres en nombre de sta**tues érigées ?** Les statues de grands hommes – je ne parle pas ici des statues allégoriques – ont été érigées dans le courant du XIXº siècle, d'abord à un rythme très lent. Avant la Révolution française, il n'y avait en place publique que des statues de rois. C'est seulement vers la fin du règne de Louis XVI qu'on a commencé à envisager de statufier de grands écrivains ou artistes, qu'on ne trouvait jusqu'alors que dans des lieux clos, comme le Voltaire de Houdon à la Comédie-Française. Une volonté interrompue par la Révolution. La réalisation de bustes de grands hommes va vraiment se développer au tout début du XIXe siècle, dans les années précédant l'Empire. Au fur et à mesure qu'on avance dans ce siècle, ce mouvement de statufication se diversifie et s'étend géographiquement. De Marseille, Paris, Lyon..., il gagne des sous-préfectures, voire des villages. De six inaugurations en moyenne par an Juillet, on arrive à une moyenne annuelle de 32 pendant la III^e République à l'apogée du mouvement (1879-1914).

■ De quelle manière les personnages représentés se diversifient-ils? La statuaire publique a touché des catégories de personnes plus nombreuses et, dans chaque catégorie, une démocratisation s'est opérée. Ainsi, pour les politiques, on statufie des rois, de grands ministres, puis des préfets, des conseillers généraux, des maires. Chez les écrivains, on passe de



Corneille, Racine, Molière... à des auteurs régionalistes, des poètes locaux.

Quand on érige ces statues, quel sens leur donne-ton alors? Au XIX^e siècle, on note trois dimensions : un rappel du passé d'abord en rapport avec la ville concernée. On parle beaucoup alors des « petites patries » à côté de la Grande Patrie. À l'époque, les villes s'enorgueillissent d'avoir donné naissance à tel ou tel militaire célèbre, homme politique, écrivain... Ces grands hommes sont rares – mis sur la place publique le sont aussi à titre d'exemple pour les générations futures afin de donner à celles-ci l'envie de servir leur pays. Le troisième objectif poursuivi est l'embellissement des villes qui, au XIXe siècle, se métamorphosent, abattent leurs remparts. Ce qui libère de l'espace avec de grands boulevards, des places, où on érige des monuments. L'eau arrive dans les villes et on se met aussi à construire des fontaines, supports pour placer des statues.

ment statuaire se tarit-il? Oui et non. Après l'arrêt forcé pendant la Première Guerre mondiale, il reprend avec une moyenne annuelle de 29 statues entre 1919 et 1939, notamment de militaires (Foch, Joffre, etc.). En octobre 1941, intervient la loi sur la récupération des métaux non ferreux, donc du bronze, qu'on refondait pour en extraire le cuivre, censé servir à l'industrie et à l'agriculture françaises, mais, en réalité, très vite expédié dans des fonderies allemandes. Des statues ont pu être sauvées souvent grâce à la résistance des autorités locales face aux commissions de tri (Pasteur à Dole, Paul Bert à Auxerre). Environ un millier de statues de grands hommes ont ainsi été refondues. Après la guerre, on en a refait certaines, puis le mouvement a décru dans les années 60-70-80, période où on remet en cause le rôle des grands hommes dans l'histoire pour privilégier celui

des peuples et où l'art

conceptuel prend le pas

■ Au XX^e siècle, ce mouve-

sur le figuratif. Puis, l'art des statues figuratives est reparti de plus belle depuis les années 90 et continue aujourd'hui. On assiste à une peopolisation de la statuaire (Brigitte Bardot, Johnny Hallyday).

■ La France a-t-elle déjà connu des fièvres iconoclastes? Vers le milieu du XVIe siècle, des façades de cathédrales ont été martelées par des protestants pour détruire des représentations de saints. Puis, lors de la Révolution française, un décret est pris en 1792 pour retirer les symboles de la royauté, dont les grandes statues équestres royales. Leur bronze est récupéré pour construire des canons. Après, il n'y aura plus de grands épisodes de destruction de statues, mais du vandalisme et des mutilations, lesquelles deviennent assez fréquentes.

■ Que vous inspirent les actions actuelles à l'encontre des statues de Colbert à Paris ou de Faidherbe à Lille? Ces affaires sont choquantes. Tout, dans le monument de Faidherbe de

Lille, se rapporte à la guerre de 1870-1871. Rien, à part l'inscription « gouverneur du Sénégal », n'évoque les colonies. Colbert, mort en 1683, est présenté comme l'auteur du Code noir, expression qui apparaît en 1718. En fait, il a demandé à l'intendant de la Martinique Patoulet et à son fils de synthétiser et d'amender des textes existant déjà. En sont sorties des ordonnances signées en 1685 par Louis XIV. Certes, Colbert ne s'est pas opposé à l'esclavage, mais on lui attribue une responsabilité qu'il n'a pas. Devant l'Assemblée nationale, il est représenté en tant que surintendant des bâtiments du roi tenant le plan des Invalides. Il y a là une manipulation de l'histoire, de la mémoire et surtout une fausse lecture, volontaire ou non, de ces monuments qui ne peuvent en rien glorifier l'esclavage ou la colonisation car ils ne s'y rapportent pas. On ne peut pas travestir ainsi la vérité pour faire triompher une idéologie.

■ Expliquer, muséifier... Quelles préconisations ? Certaines statues, comme celle de Faidherbe, ne sont pas muséifiables en raison de leur volume. On peut afficher des explications, mais il ne faut pas se leurrer, elles ne seront sans doute pas plus lues que les inscriptions des statues. Le paradoxe actuel, c'est que des militants font connaître des statues que personne ne regardait avant! Il vaut mieux créer des institutions culturelles traitant de la colonisation et de l'esclavage, comme à Nantes ou Bordeaux, ou ériger de nouvelles statues comme celles de la Mulâtresse Solitude en Guadeloupe et à Bagneux, pour rééquilibrer l'histoire.



JACQUELINE LALOUETTE

1errain, archives, revues savantes, appels à souscription, collection de cartes postales de statues au musée d'Orsay... Jacqueline Lalouette a répertorié 3.856 statues en France dans son livre Un peuple de statues-La célébration sculptée des grands hommes (France 1801 - 2018), paru en décembre 2018, aux éditions Mare & Martin. Un chiffre non exhaustif mais « vraisemblablement pas loin non plus de la vérité tant les sources ont été croisées ».